

Un coup de pouce pour créer son propre job

La Chambre de métiers de la Moselle revient dans le quartier République pour guider les personnes intéressées par la création d'entreprise. Première réunion jeudi. La suite en novembre.

VU 11 FOIS

LE 25/09/2018 A 05:00



Créer son propre emploi demande un peu d'astuces et de bons conseils. Que peut fournir la Chambre de métiers. Photo Armand FLOHR

Depuis dix ans, dans les quartiers prioritaires, moins d'une personne en âge de travailler sur deux a un emploi. Manque de qualification, de motivation, étiquette du quartier qui colle visiblement trop à la peau de ceux qui postulent... Les raisons de ce constat sont multiples. Ce qui n'empêche pas les initiatives locales.

À Guénange, la Chambre de métiers revient à l'offensive, histoire de guider les personnes éloignées de l'emploi sur un terrain auquel on ne pense pas spontanément : celui de la création d'entreprise artisanale. Ses armes ? De l'écoute, de l'accueil personnalisé et forcément de bons conseils.

Comme elle l'a déjà fait à deux reprises, la Chambre de métiers de la Moselle agira en deux temps, en partenariat avec l'Association de prévention. Jeudi 27 septembre, 10h. d'abord, une réunion d'information généraliste se tiendra à 10 h dans les locaux de l'APS, allée des Coquelicots. Ensuite, des rendez-vous personnalisés permettront aux personnes vraiment motivées par la création d'un projet d'aller plus loin. Ces permanences se tiendront les jeudis 11 octobre, 8 novembre et 6 décembre, de 9 h à 12 h. Jeudi 27 septembre, 10 h